

Témoignage Didier Mercey, Logiyonne



« Pour Logiyonne, l'intégration dans l'initiative d'European TK'BLUE s'est présentée comme une évidence. En effet, depuis sa création en 2010, Logiyonne accompagne ses activités et sa croissance par une créativité permanente, un dynamisme écologique ainsi qu'une optimisation des outils utilisés afin de pouvoir offrir à ses clients une prestation globale et efficace (efficacité, écoresponsabilité et économie).

La notation TK'BLUE illustre donc parfaitement la vision de Logiyonne et renforce cette volonté d'être naturellement compétitif sur les flux export et import. »

Plus d'informations sur www.logiyonne.com

Rendez-vous TK'Blue



SSCC-3D
30 septembre au 02 octobre en ligne



RIVERDATING
19 et 20 novembre à Luxembourg



SUPPLY CHAIN EVENT
26 et 27 novembre à Paris



POLLUTECH
02 au 05 décembre à Lyon

Nouveaux membres au conseil d'Orientation

- Marc BIZIEN, Gérant de M2Bi
- Xavier HUA, Délégué Général d'ECR France
- Jérôme LIBESKIN, Expert en logistique urbaine, dernier kilomètre et e-commerce
- Jacque MALÉCOT, Expert en logistique ferroviaire



www.tkblueagency.eu

CONTACT

coordination@tkblueagency.eu
01 71 39 80 70

Directeur de la publication
Philippe Mangeard

28 avenue de Messine - 75008 Paris

EDITO

Pics de Pollution sur Paris (et ailleurs...), la TK'Blue pour retrouver plus de ciel Bleu !



- L'Europe ne s'est pas trompée en imposant année après année, norme après norme, la diminution des émissions de particules et polluants par les moyens de transport.
- Ce sont aussi des travaux financés par l'Europe qui ont permis la rédaction dès 2008 par les plus grands laboratoires et universités européens d'une monographie complète du coût détaillé des externalités négatives.
- Les chiffres sont édifiants : 700 Milliards d'euros s'envolent tous les ans en accidents, congestion, bruit, pollution des sols et des airs, maladie respiratoires, etc.

La lutte pour la réduction des émissions du CO₂ et gaz à effet de serre ne doit faiblir car le réchauffement climatique est bien là.

→ La lutte pour la réduction des émissions de particules, de l'accidentologie, des congestions doit maintenant commencer sérieusement.



« Seule la mesure permet le progrès »

TK'Blue mesure les efforts de chacun des acteurs - transporteurs, chargeurs, commissionnaires de transport.

L'arrivée récente de très grandes entreprises dans le cercle vertueux « bleu » augure de celles de nombre de leurs homologues.

De plus petites entreprises ne tarderont pas à les rejoindre, elles aussi convaincues de la nécessaire mobilisation de chacun pour retrouver sinon un ciel vraiment bleu, au moins empêcher qu'il ne continue à s'assombrir.

Projet de Loi sur la Transition énergétique



Des progrès notables pour encourager la baisse des émissions de CO₂ du transport de marchandises.

En son chapitre II « Réduction des émissions et qualité de l'air dans les transports »

article 12 « Les grandes entreprises du secteur de la distribution établissent [...] un programme des actions qu'elles décident de mettre en œuvre ou auxquelles elles décident de contribuer afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre résultant du transport des marchandises qu'elles commercialisent sur le territoire national. L'objectif de réduction de l'intensité en gaz à effet de serre, [...] est, par rapport à 2015, d'au moins 10 % en 2020 et d'au moins 20 % en 2025 [...] »

On voit qu'enfin les donneurs d'ordre seront récompensés de s'intéresser à la réduction des volumes d'émission de CO₂ de leurs opérations de transport.

En effet, noyés dans le bilan carbone général de l'entreprise, les efforts réalisés par leur meilleure organisation et un choix qualitatif de leurs prestataires de transport, avaient bien du mal à être mis en valeur au meilleur niveau.

Projet Européen pour l'intronisation d'une méthodologie standardisée de calcul de l'empreinte carbone du transport.



A l'initiative de la Commission européenne, s'est tenue début juillet à Bruxelles la deuxième réunion de travail ouverte à tous les acteurs du transport, privés et publics.

La norme européenne est considérée comme une référence de base, mais pas assez précise, et trop large d'interprétations.

Chacun a souligné l'importance d'aller rapidement vers un système européen ouvert à tous les acteurs, privilégiant le niveau 3 d'information, c'est à dire prenant en compte la consommation réelle de carburant des opérations de transport rapportées aux tonnages transportées et distances parcourues.

On peut féliciter les travaux de l'Ademe et de l'OEET qui ont déjà anticipé cette demande du marché et proposé avec le décret 2011-1336 une méthode et un référentiel totalement compatibles avec ces orientations. On peut raisonnablement supposer qu'ils seront un bon support pour une règle européenne harmonisée.

Ils sont déjà aussi une bonne solution pour les chargeurs et transporteurs qui veulent mesurer les résultats de leur engagement à réduire leurs émissions de CO₂ et GES. Le service TK'CO₂ de notre Agence leur permet une mise en œuvre sans délai.

Encore plus de services GRATUITS pour les transporteurs routiers !

	TK'Blue	TK'CO ₂
G	Indice TK'Blue	Information CO ₂ de niveau 1, 2 et 3 (décret 2011-1336) et GES (Norme européenne EN 16 258)
	Création d'Indices TK'Blue par activité spécifique, flotte spécifique et/ou flotte sous-traités	Calcul automatique Niveau 1, 2 et 3
R	Gestion mono ou multi-flottes	Déclaration de Niveau 4
	Réactualisations à volonté	Association indice(s) TK'Blue et CO ₂
A	Analyse des déclarations TK'Blue et conseils personnalisés d'amélioration	Aggrégation
	Calculateur et comparateur des émissions CO ₂ , GES et de génération de TK'Blue	Transmission
T		Benchmarking
		Reporting
U		
I	TK'Gallery	TK'Trust
	TK'Blue Gallery	Tenue à jour des documents obligatoires
T	Publication des Indices TK'Blue et CO ₂	
	Présentation de l'Entreprise	